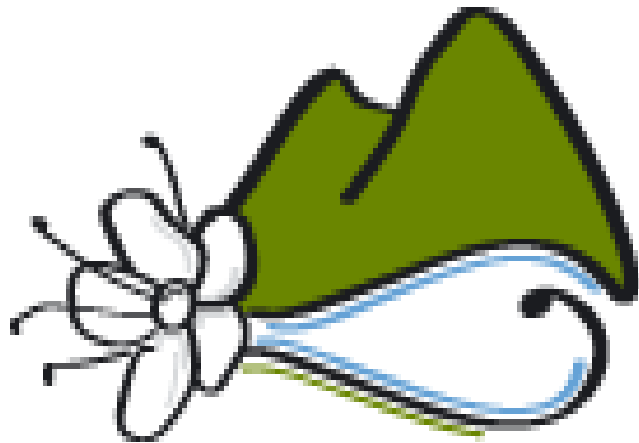


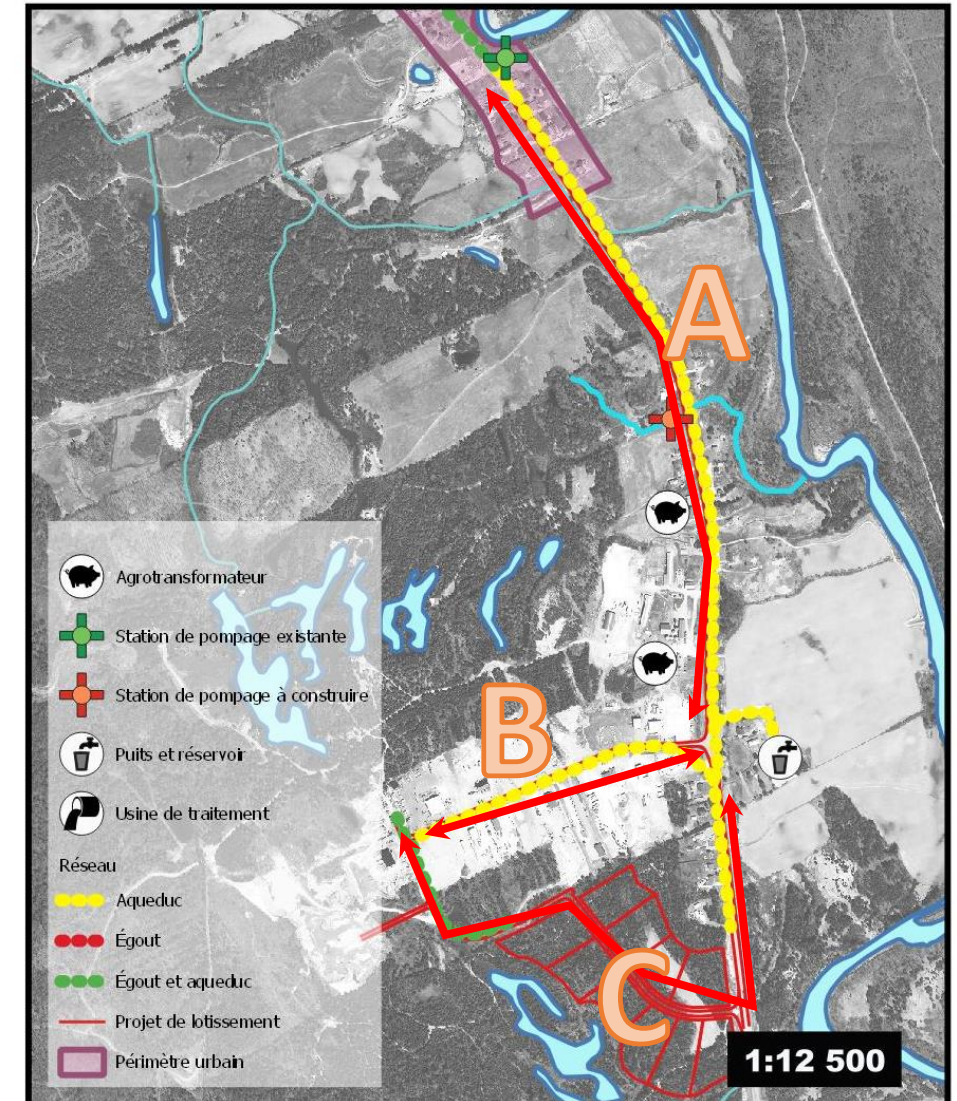
Présentation du projet pour le prolongement du réseau d'égout



Corporation Municipale de la
Paroisse de Saint-Urbain

Le prolongement de l'égout sur la rue St-Édouard

- Le secteur A :
 - Prolongement de l'égout sur la rue St-Edouard Sud, qui comprend notre poste de pompage existant jusqu'à l'agrandissement de notre parc industriel;
- Le secteur B :
 - comprend la rue du parc industriel existant;
- Le secteur C:
 - comprend l'agrandissement du parc industriel existant et le futur parc industriel.



Début des travaux

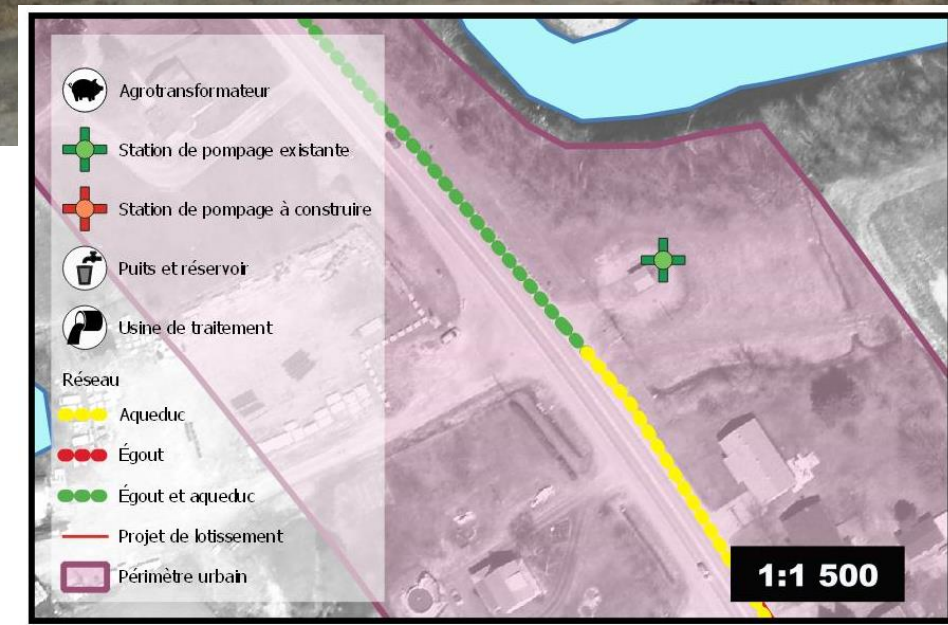


Fin des travaux



Station de pompage existante (2021)

- Les pompes, qui étaient de toute façon en fin de vie, ont été changées par des pompes plus performantes.
- La conduite de refoulement a la capacité de prendre en charge les eaux usées du prolongement de l'égout et du parc industriel.



Nouveau poste de pompage (2022)

- Les photos présentent ce à quoi va ressembler le poste de pompage.
- Celui sur la photo du haut se trouve dans le développement des marguerites à Baie-St-Paul.
- Il y aura un point de débordement.
- Le poste sera dans l'emprise du MTQ près du 183 et du 193 rue St-Edouard.
- Nous vous présentons les plans préliminaires du poste de pompage.



Secteur A prolongement de l'égout (2022)

Travaux

- L'eau usée va se rendre de façon gravitaire à notre nouveau poste de pompage, qui sera ensuite acheminée au poste de pompage existant par refoulement.
- L'égout va passer du côté du parc industriel.
- Les résidences existantes et projetées (îlots) pourront être desservies.
- Travaux prévus pour la mi-juin 2022.

Points de vigilance

- Certaines résidences ne pourront pas être desservies de façon gravitaire.
- Étant donné la pente faible du secteur, le sous-sol de certaines maisons ne pourra pas être desservi.
- Certains aménagements qui ont été faits à l'intérieur de l'emprise du ministère disparaîtront (arbres).

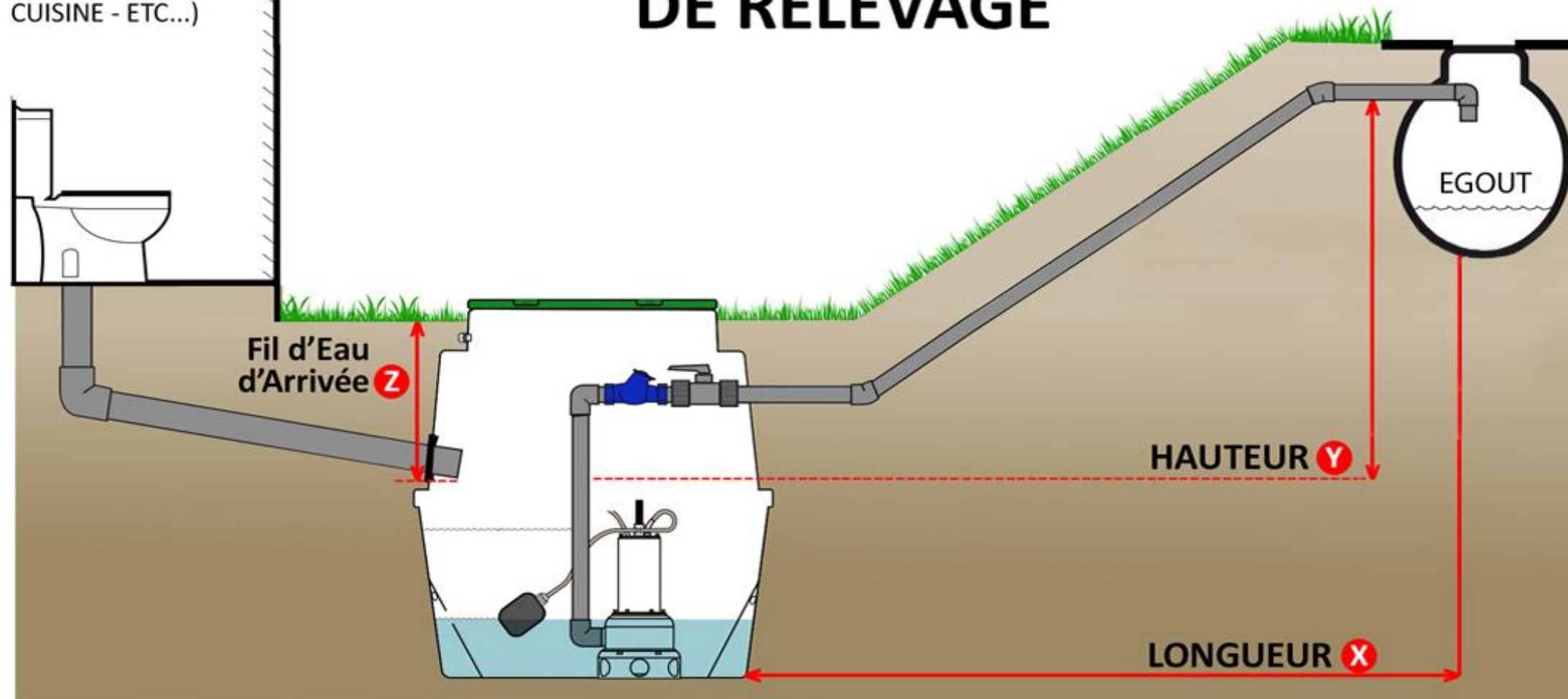
Exemple:

Conduite sanitaire (gravitaire); conduite de refoulement (sous pression) et station de pompage.



MAISON
(WC - SALLE DE BAIN
CUISINE - ETC...)

SELECTION STATION DE RELEVAGE



Détails des travaux

- Les travaux vont se faire en grande partie en boîte de tranchée.
- Le tracé de la conduite va se situer essentiellement dans l'emprise du MTQ.
- Certains aménagements sur ce tracé disparaîtront.
- Les travaux pour traverser la route 381 se feront pas forage directionnel.
- Il n'y aura pas d'entrave à la circulation.



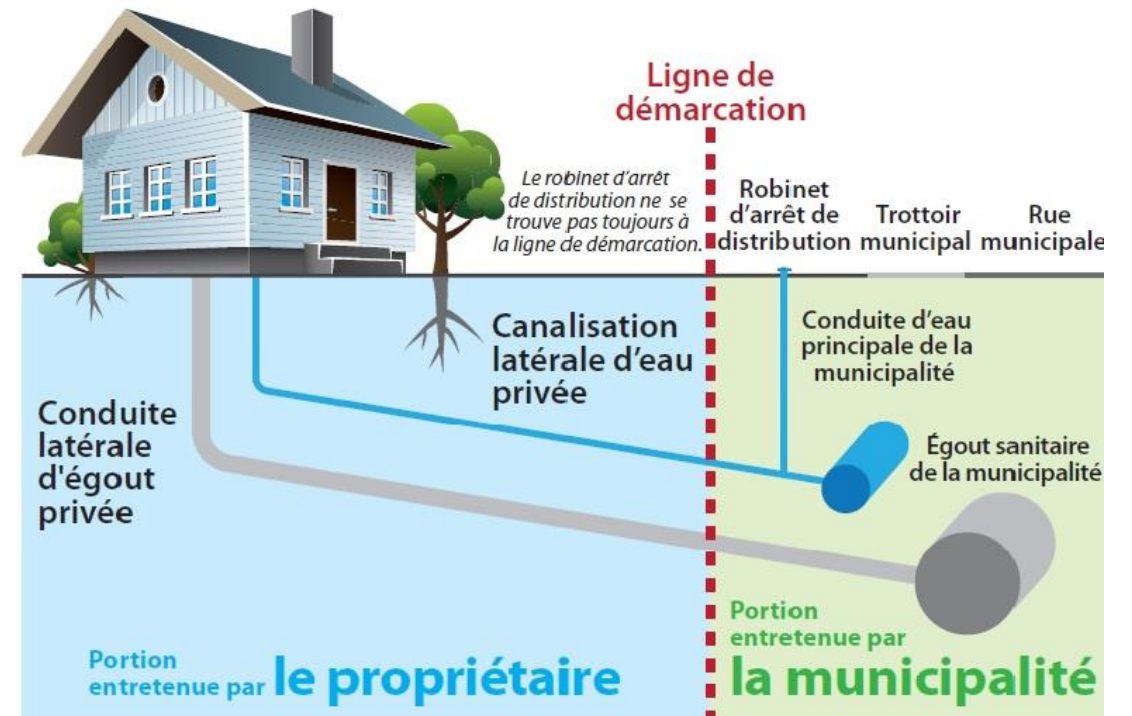
Détails des travaux (suite)

- L'entrepreneur est responsable de tous les bris sur vos propriétés privées pendant les travaux.
- La municipalité va vous accompagner lors des travaux.
- L'entrepreneur n'a pas accès à vos propriétés à moins d'une entente avec vous (ex: stationner la machinerie, roulotte de chantier...).
- Les travaux ne débutent pas avant 7h00 le matin.
- Les travaux vont durer 10 semaines environ.



Limite des travaux

- Les travaux de l'entrepreneur vont arrêter à la ligne d'emprise.
- C'est plus ou moins la ligne électrique dans votre secteur.
- Le reste des travaux, c'est-à-dire de la ligne d'emprise à votre résidence, est à vos frais.
- La municipalité peut vous donner des conseils pour vos travaux, mais vous demeurez responsable de ces travaux.



Aspect financier

Aide financière

- La municipalité a une aide financière complète pour le nouveau poste de pompage.
- La municipalité a une aide financière partielle pour les conduites d'égouts.
- La municipalité devra emprunter le reste du montant pour compléter les travaux.

Pour le citoyen

- Les branchements vont arrêter à la ligne d'emprise. La personne qui désire se brancher devra se trouver un entrepreneur.
- Les usagés seront « tarifés » selon leur usage (ex.: 200\$/année pour une résidence; industriel à venir)
- Il n'y aura pas de taxe de secteur.

Questions et rencontres

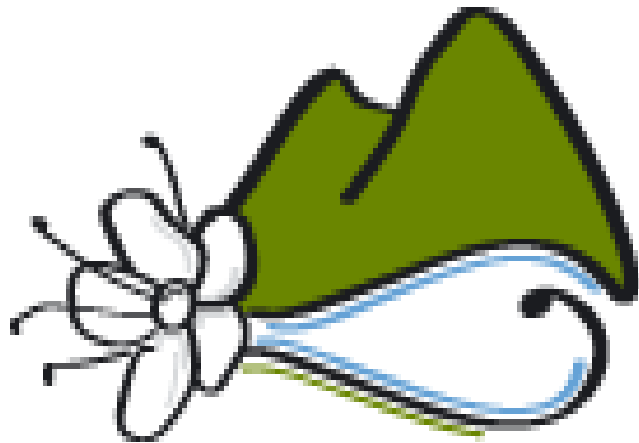
Rencontre individuelles en présentiel

- Vous pouvez nous rencontrer à l'hôtel de Ville pour des questions qui ne concernent que votre propriété, nous aurons à votre disposition les plans des travaux à jour.
- Appeler au 418-639-2467.
- Pour l'aspect technique, prendre rendez-vous avec Luc Dufour.

Questions



Merci de votre attention



Corporation Municipale de la
Paroisse de Saint-Urbain

